



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

basilique de Saint-Denis

Question écrite n° 29526

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la dégradation de certaines parties de la cathédrale basilique de Saint-Denis. Ce monument nécessiterait des restaurations, notamment la réfection de la grande rosace et le nettoyage des voussures de la façade. La cathédrale basilique de Saint-Denis est un élément majeur du patrimoine national et du tourisme en Seine Saint-Denis. Aussi, l'interroge t'il sur les mesures de restauration qu'elle envisage d'entreprendre pour la cathédrale basilique de Saint-Denis et conforter ainsi tant le patrimoine national que l'attractivité touristique du département de Seine Saint-Denis.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est parfaitement conscient de la haute valeur patrimoniale de la basilique de Saint-Denis, nécropole des rois de France. Ce monument tient toute sa place dans l'action menée par ses services en faveur de la conservation des monuments historiques appartenant à l'État en Île-de-France. Afin d'améliorer un état sanitaire déficient, plusieurs opérations importantes de restauration sont actuellement en préparation sur la basilique, notamment sur la rose du transept sud, les portails de la façade principale et les façades sud. Suite à l'apparition de désordres résultant de fractures ponctuelles et d'une déformation dans le réseau de ses maçonneries et ses vitraux, la grande rose du transept sud a été mise sous étais en 2006. Des études, étendues à la coursive surplombant la rose et à l'ensemble du pignon du transept sud, ont été engagées. La résultat de ces études et une proposition de restauration ont été présentées devant la commission nationale des monuments historiques le 9 mai 2011. La commission a demandé des compléments d'étude sur la structure de la coursive, qui n'avait pas fait l'objet d'investigations suffisantes pour justifier du parti de restauration. Il s'agit en effet d'une opération particulièrement délicate, compte tenu de la complexité de la répartition des charges pesant sur cet élément architectural très fragile que constitue la rose. Le projet de restauration devra être retravaillé, au vu du résultat de ce complément d'études. Les portails de la façade principale de la basilique, très encrassés, ont fait l'objet d'une étude préalable en 2007. Cette étude a permis de réévaluer la proportion de sculptures originales du XIIe siècle parvenues jusqu'à nous et de révéler des témoins de polychromies médiévales. La conservation des portails nécessite en tout premier lieu l'élimination des facteurs d'altération que constituent certaines interventions inadaptées des XVIIIe et XIXe siècles, au travers d'un nettoyage et d'un dessalement, puis d'une restauration des parties altérées. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 3,150 Meuros. Un avant-projet détaillé a été récemment remis par le nouvel architecte en chef des monuments historiques en charge de la basilique. Le lancement d'une première tranche de restauration, portant sur le portail Nord pour un montant de 1,1 Meuros, est programmé pour 2012. S'agissant des façades sud de l'édifice (façade sud de la nef et du chevet, bras sud du transept), l'état sanitaire très dégradé des maçonneries et des verrières a conduit à la réalisation, en 2005, d'une étude préalable, estimant le coût de leur restauration à plus de 14 Meuros. Compte tenu de l'importance de ces travaux, une première travée de façade a été traitée dans le cadre d'une tranche expérimentale, afin de valider les hypothèses de restauration à développer sur l'ensemble de la façade et l'estimation financière globale. Cette tranche expérimentale, d'un

coût de 1,9 Meuros, a été engagée en novembre 2009 et s'est achevée en décembre 2010. Le bilan en cours de cette tranche expérimentale permettra de définir, dans le cadre d'un prochain projet, le protocole d'intervention sur la suite des travées. Il convient par ailleurs de signaler la réalisation d'une opération, moins visible, de mise en conformité des installations électriques et de la détection incendie, engagée à partir de 2009 et actuellement en voie d'achèvement pour un montant total de 2,5 Meuros. Enfin, une étude portant sur l'ensemble des problématiques relatives à l'aménagement intérieur de la basilique (notamment, l'amélioration du confort thermique, l'installation de sas de sécurité aux accès, l'aménagement du chœur liturgique, et l'assainissement et la présentation du caveau des Bourbons) est en cours d'achèvement et permettra la programmation prochaine de travaux d'amélioration de la présentation et du confort intérieurs de la basilique.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29526

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2008, page 6870

Réponse publiée le : 22 novembre 2011, page 12259